



Dossier medical de mon épouse décédée

Par Visiteur

Mon épouse est décédée le 3 février 2010 d'un cancer ;elle était parallèlement suivie depuis des années par des psychiatres ,je voudrais a posteriori comprendre ses troubles qui m'expliqueraient peut être sa demande d'une séparation en mai 2009 ,après 36 ans de vie commune .Ai je le droit d'obtenir oralement ou par écrit un état de son dossier auprès des psy qu'elle a consultés depuis des années

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Ai je le droit d'obtenir oralement ou par écrit un état de son dossier auprès des psy qu'elle a consultés depuis des années

Etant donné que vous êtes le légataire de votre épouse et que le secret médical prend fin au décès de la personne concernée, vous devriez en principe pouvoir avoir accès à ces dossiers.

Cordialement